

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SUJET DU COMMUNIQUÉ :**

Nîmes, le 04/10/2021

### **Réunion du premier comité départemental de sortie de crise du Gard le vendredi 1<sup>er</sup> octobre**

**Marie-Françoise LECAILLON**, préfète du Gard, a présidé le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 le premier **comité départemental de sortie de crise** du Gard prévu par le plan d'action national du 1<sup>er</sup> juin 2021.

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, le ministre de l'économie, des finances et de la relance et le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, ont rendu public un [plan d'action](#) visant à soutenir la reprise d'activité des entreprises dans une période d'allègement des restrictions sanitaires et d'extinction progressive des dispositifs d'urgence (fonds de solidarité, prêts garantis par l'État, chômage partiel,...).

Le plan d'action sur l'accompagnement des entreprises en sortie de crise réunit un grand nombre d'acteurs de la vie économique : administrations de l'État et de la Sécurité sociale, juridictions, collectivités territoriales, organismes consulaires et professionnels, professions du droit et du chiffre. Le plan d'action définit les engagements des partenaires relatifs à trois objectifs complémentaires :

- Mieux détecter de manière anticipée les fragilités financières des entreprises,
- Orienter les entreprises en situation de fragilité vers le meilleur dispositif,
- Proposer à chaque entreprise une solution adaptée à sa situation.

Le plan d'action prévoit la mise en place dans tous les départements d'un **comité départemental de sortie de crise**, instance d'échange entre toutes les parties prenantes du plan d'action. Ce comité est chargé de promouvoir et de suivre le dispositif de soutien apporté aux entreprises en difficulté, qui est présenté de manière synthétique dans le dépliant joint en annexe. Le comité assure également le suivi de la conjoncture locale et de la situation générale ou sectorielle des entreprises.

Le **comité départemental de sortie de crise** du Gard a été installé le 1<sup>er</sup> octobre 2021 sous la présidence de Mme Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard, et la vice-présidence de M. Frédéric GUIN, directeur départemental des finances publiques, et de M. Pascal THEVENIAUD, commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises. Y participent tous les signataires du plan d'action ainsi que les représentants des grandes collectivités territoriales : Région, Département, communautés d'agglomération et communauté de communes. La liste complète des membres du comité départemental est jointe en annexe.

La première réunion du comité départemental de sortie de crise a permis d'échanger sur la situation de l'économie et des entreprises du Gard en septembre 2021. Les données présentées par la Banque de France, l'URSSAF, la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) et la DDFIP confirme l'évolution favorable de nombreux indicateurs depuis le début de l'année, notamment dans le Gard : **perspectives de croissance du PIB** (France entière) revue à la hausse par la Banque de France (6,3%), tirée notamment par l'investissement et la consommation ; **dynamisme de la masse salariale et des effectifs salariés**, en hausse de 2,5 % dans le Gard par rapport à 2019 (données URSSAF) ; **forte diminution du recours à l'activité partielle et du recours au fonds de solidarité ; dynamisme des**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**recettes publiques** (dans le Gard, les recettes de l'impôt sur les sociétés sont en hausse de 32 % sur les 12 derniers mois, et les recettes de la TVA en hausse de 12,5 % sur les 8 premiers mois de 2021 par rapport à la même période de 2020).

Au-delà de ses tendances générales favorables dans le Gard subsistent des éléments de fragilité ou de risque qui ont été soulignés, en particulier des **difficultés de recrutement**, qui concernent environ 50 % des entreprises, **et d'approvisionnement**, qui renchérissent le coût des matières premières et peuvent fragiliser les entreprises, notamment les plus petites d'entre elles qui peuvent difficilement répercuter dans leurs prix les augmentations de coût. Les récentes intempéries de septembre 2021, après le gel du mois d'avril, ont rappelé également la sensibilité des entreprises gardoises de tous les secteurs, à des événements imprévisibles de grande ampleur.

En conclusion de la première réunion du comité départemental de sortie de crise, la préfète du Gard a souligné l'engagement de tous les participants et leur attachement au renforcement des liens entre les différents acteurs de la vie économique. Une action coordonnée en faveur des entreprises, au plus près des acteurs de terrain, constitue en effet la meilleure réponse aux besoins des entreprises dans cette phase de reprise, comme elle l'a été également dans le cadre du plan France Relance.

Une nouvelle réunion du comité départemental de sortie de crise sera organisée en janvier 2022 pour un premier bilan des actions engagées.